

Une enquête de la statistique publique

L'**Institut national de la statistique et des études économiques** (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société françaises sur l'ensemble de son territoire.

Les **Services statistiques ministériels** (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

Des opérations statistiques officielles

Les enquêtes statistiques réalisées par les statisticiens publics sont reconnues d'**intérêt général** et de **qualité statistique** par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit
la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ **Insee.net actualités** (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La **lettre d'information** de votre région

NOUS CONTACTER



- ▶ par courriel : rubrique « **Aide** » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- ▶ par téléphone : **09 72 72 40 00*** du lundi au vendredi de 9h à 17h (heures de métropole)

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études
et données de l'Insee
en libre accès sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



Conception / Réalisation L'ATTITUDE Nantes - www.agence-lettres.fr - 02/79/23 - Crédits photos : AdobeStock® - The non project - Juillet 2023



Mesurer pour comprendre



UNE ENQUÊTE POUR DÉCRIRE LES CONDITIONS DE LOGEMENT

Vie familiale, patrimoine, relations de voisinage et de quartier : le logement est au centre de la vie de chacun. L'objectif de l'enquête est de connaître précisément les conditions de logement en France.



Elle sert de référence pour décrire la **diversité des logements** (surface, nombre de pièces, etc.), évaluer le **mal-logement**, mesurer les **dépenses** (chauffage, électricité, loyer, remboursement d'emprunt, charges, etc.) et la **satisfaction** relatives à son logement.

La réponse à cette enquête est **obligatoire**.

Pourquoi vous ?



Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements a donc été tiré au hasard et le vôtre en fait partie.

Votre réponse est essentielle

Quelle que soit votre situation, votre réponse est primordiale pour que la diversité des conditions de logement soit prise en compte.

Vos données sont anonymes, vos réponses protégées



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées seulement à des fins d'études statistiques.

VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...



▶ En 2020, **4 ménages sur 5** sont satisfaits ou très satisfaits de leur logement.



▶ En 2020, **58 %** des ménages de France métropolitaine sont propriétaires de leur logement.



▶ En 2020, **9 %** des logements de France métropolitaine sont en situation de surpeuplement.



▶ En 2020, **13 %** des ménages de France métropolitaine considèrent que leur logement est trop difficile ou coûteux à chauffer.

Retrouvez les informations sur cette enquête sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



Accueil > Répondre à une enquête de l'Insee > Enquêtes auprès des particuliers > Calendrier des enquêtes auprès des particuliers pour 2023 et 2024 > Logement

Comment se déroule l'enquête ?

L'ENQUÊTE SE DÉROULE D'OCTOBRE À JUIN

▶ Un enquêteur de l'Insee prendra prochainement contact avec vous pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible.



▶ Une personne de votre logement, la plus à même de répondre à l'enquête, sera désignée. Il s'agit d'un adulte qui occupe le logement en tant que résidence principale et qui peut répondre aux questions financières sur le logement.

▶ L'entretien durera environ 1 heure.

▶ L'enquêteur saisira vos réponses sur un **micro-ordinateur portable sécurisé**.

▶ Il est tenu au **secret professionnel** et est muni d'une **carte professionnelle**.



Si vous souhaitez **avoir plus de renseignements** avant cette visite **vous pouvez joindre le responsable** de l'enquête dans votre région. **Son numéro de téléphone est précisé sur le courrier** annonçant l'enquête.